

# Guide de bonnes pratiques pour l'abattage d'urgence en ferme

## Table des matières

Champs d'application.....	2
Définitions .....	3
Chapitre I : L'abattage d'urgence pour les ruminants, les porcins et les équidés .....	4
1. Conditions pour pouvoir abattre d'urgence un animal à la ferme .....	4
2. Moyens de contention.....	4
3. Méthodes d'étourdissement et de mise à mort.....	5
3.1. L'étourdissement.....	5
3.2. Les signes d'inconscience.....	9
3.3. La mise à mort.....	10
Chapitre II : L'abattage/la mise à mort des lapins et des volailles à la ferme .....	13
4. Les volailles .....	13
4.1. Manipulation des volailles.....	13
4.2. Contention des volailles .....	14
4.3. Méthodes d'étourdissements .....	15
4.4. Contrôle de la perte de conscience.....	18
4.5. Mise à mort et contrôle de l'absence de signes de vie .....	18
5. Les lapins.....	19
5.1. Manipulation des lapins.....	19
5.2. Contention des lapins.....	19
5.3. L'étourdissement des lapins.....	19
5.4. Contrôle de la perte de conscience.....	21
5.5. Mise à mort et contrôle de l'absence de signes de vie .....	21
BIBLIOGRAPHIE .....	22

## Champs d'application

Tout animal de ferme blessé ou malade doit recevoir des soins le plus rapidement possible. Un vétérinaire doit être consulté si nécessaire. L'abattage d'urgence a lieu uniquement lorsque toute autre solution n'est plus envisageable.

Ce guide reprend les techniques d'étourdissement et de mise à mort qui peuvent être utilisées en ferme lorsqu'un animal de rente *en bonne santé* est victime d'un accident lui occasionnant des lésions telles que ses souffrances doivent être abrégées le plus rapidement possible.

Les animaux blessés ne pouvant pas être transportés pour des raisons de bien-être animal doivent être mis à mort à la ferme avant d'être transférés à l'abattoir.

**Ce guide s'applique aux bovins, caprins, ovins, porcins et équidés.**

L'abattage à domicile en dehors des abattages d'urgence :

L'abattage à domicile pour une consommation privée est **interdit** en Région de Bruxelles Capitale depuis le 04/03/2018 sauf pour les lapins et volailles. La mise à mort pour la consommation privée doit strictement être réalisée dans un abattoir agréé. Une déclaration d'abattage devra être faite à l'abattoir.

Pour les volailles et lapins une déclaration d'abattage privé auprès de la commune n'est pas nécessaire, comme c'était le cas pour les ovins, caprins, porcins et gibier d'élevage.

**Les techniques de mises à mort pour les volailles et les lapins sont également reprises dans ce guide.**

## Définitions

**Euthanasie** : la mise à mort volontaire d'un animal afin de mettre fin à ses souffrances ou à une agonie prolongée. L'euthanasie, par injection, est un acte vétérinaire et doit, par conséquent, être pratiquée par un vétérinaire agréé. La carcasse ne peut plus entrer dans la chaîne alimentaire et doit être détruite.

**Mise à mort d'urgence** : la mise à mort d'animaux blessés ou atteints d'une maladie entraînant des douleurs ou souffrances intenses lorsqu'il n'existe pas d'autre possibilité pratique d'atténuer ces douleurs ou souffrances.

**Abattage** : la mise à mort d'animaux destinés à la consommation humaine.

**Abattage d'urgence** : l'abattage d'urgence est le fait d'abattre (en dehors d'un abattoir) des animaux, sains par ailleurs, qui ont été victimes d'un accident et qui ne peuvent donc pas être transportés vivants à l'abattoir pour des raisons de bien-être animal. Cet abattage nécessite l'expertise d'un vétérinaire au préalable.

Veillez-vous renseigner auprès de l'AFSCA pour des interdictions éventuelles en matière d'abattage d'urgence en ferme pour raison sanitaire (exemple : peste porcine africaine chez le porc).

**Volailles** : les oiseaux d'élevage, y compris ceux qui ne sont pas considérés comme animaux domestiques mais sont élevés comme tels, à l'exception des ratites.

**Règlement 1099/2009** : Règlement (CE) N°1099/2009 du Conseil du 24/09/2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort.

**Règlement 853/2004** : Règlement (CE) n° 853/2004 du Conseil du 29/04/2004 fixant des règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale.

## Chapitre I : L'abattage d'urgence pour les ruminants, les porcins et les équidés

### 1. Conditions pour pouvoir abattre d'urgence un animal à la ferme

Pour qu'un animal puisse être abattu d'urgence à la ferme, différentes conditions sont nécessaires :

- L'animal doit avoir eu un **accident** ;
- L'animal doit être **sain** au moment de l'accident (absence de maladie ou suspicion de maladie et les temps d'attentes doivent être respectés) ;
- Une **expertise ante mortem** doit être effectuée par un vétérinaire agréé avant la mise à mort ;
- Le **transport** de l'animal vivant blessé et en souffrance est interdit. Lorsque l'animal a été mis à mort, le transport vers l'abattoir s'effectue le plus rapidement possible. Une déclaration de l'éleveur et une déclaration du vétérinaire doivent accompagner l'animal, en plus des autres documents d'identification et d'accompagnement obligatoires. Pour plus d'information, consulter le site de [l'Agence Fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire](#) .
- Les **exigences environnementales** doivent également être respectées, notamment en gestion [des déchets animaux](#).

### 2. Moyens de contention

Avant tout étourdissement, les animaux doivent être immobilisés correctement pour des raisons de sécurité et d'efficacité.

Le tableau, ci-dessous, reprend les moyens de contention par espèce. En vert, les moyens préférés et en orange, les moyens acceptables. **Les cases sans couleur** ne sont pas recommandées pour des raisons de sécurité ou ne conviennent pas à l'espèce.

Tableau 1 : moyens de contention par espèces

Espèces	Logette individuelle, travail	Enclos de groupe <sup>1</sup>	Licol, bride	Immobilisation manuelle <sup>2</sup>	Tord-nez	Lasso <sup>3</sup>	Sédation
Equidés							Si exclu de la chaîne alimentaire
Bovins				Veaux uniquement			Si exclu de la chaîne alimentaire
Porcins				Porcelets uniquement			Si exclu de la chaîne alimentaire
Ovins/Caprins*							Si exclu de la chaîne alimentaire

**1. Enclos en groupe** : il est utilisé pour l'étourdissement électrique. L'enclos doit pouvoir s'adapter progressivement au nombre d'animaux à l'aide d'une barrière mobile.

**2. Immobilisation manuelle:** l'immobilisation manuelle peut être utilisée pour les veaux, en les coinçant contre un mur ou une clôture et pour les porcelets. Les porcelets ne peuvent pas être suspendus ou hissés par les pattes arrière.

- **3. Lasso :** le lasso est disposé derrière les canines supérieures et entoure le groin. Cette technique est uniquement destinée aux porcs qui ne savent plus bouger mais dont la contention de la tête est nécessaire.

**\*Remarque :** pour les chèvres, une contention individuelle peut être nécessaire.

### 3. Méthodes d'étourdissement et de mise à mort

Tout animal doit au préalable être étourdi avant d'être mis à mort par saignée.

#### 3.1. L'étourdissement

Le Département Bien-être animal a sélectionné parmi les méthodes d'étourdissement autorisées par le Règlement Européen 1099/2009 celles qui sont applicables en ferme. En vert les espèces pour lesquelles la technique est recommandée, en orange, les espèces pour lesquelles la technique est possible mais avec restrictions ou conditions et en rouge, les espèces pour lesquelles la technique est interdite.

##### 3.1.1. Dispositif à tige perforante

Le tableau, ci-dessous, reprend les espèces pour lesquelles le dispositif peut être utilisé. En vert, les espèces pour lesquelles le dispositif est recommandé, en orange, les espèces pour lesquelles elle ne l'est pas.

Tableau 2 : espèces pour lesquelles le dispositif à tige perforante peut être utilisé

Bovins	Veaux	Petits ruminants	Equidés	Porcins*	Porcelets

*\*Cette méthode n'est pas recommandée pour les porcs adultes car leur crâne est trop épais.*

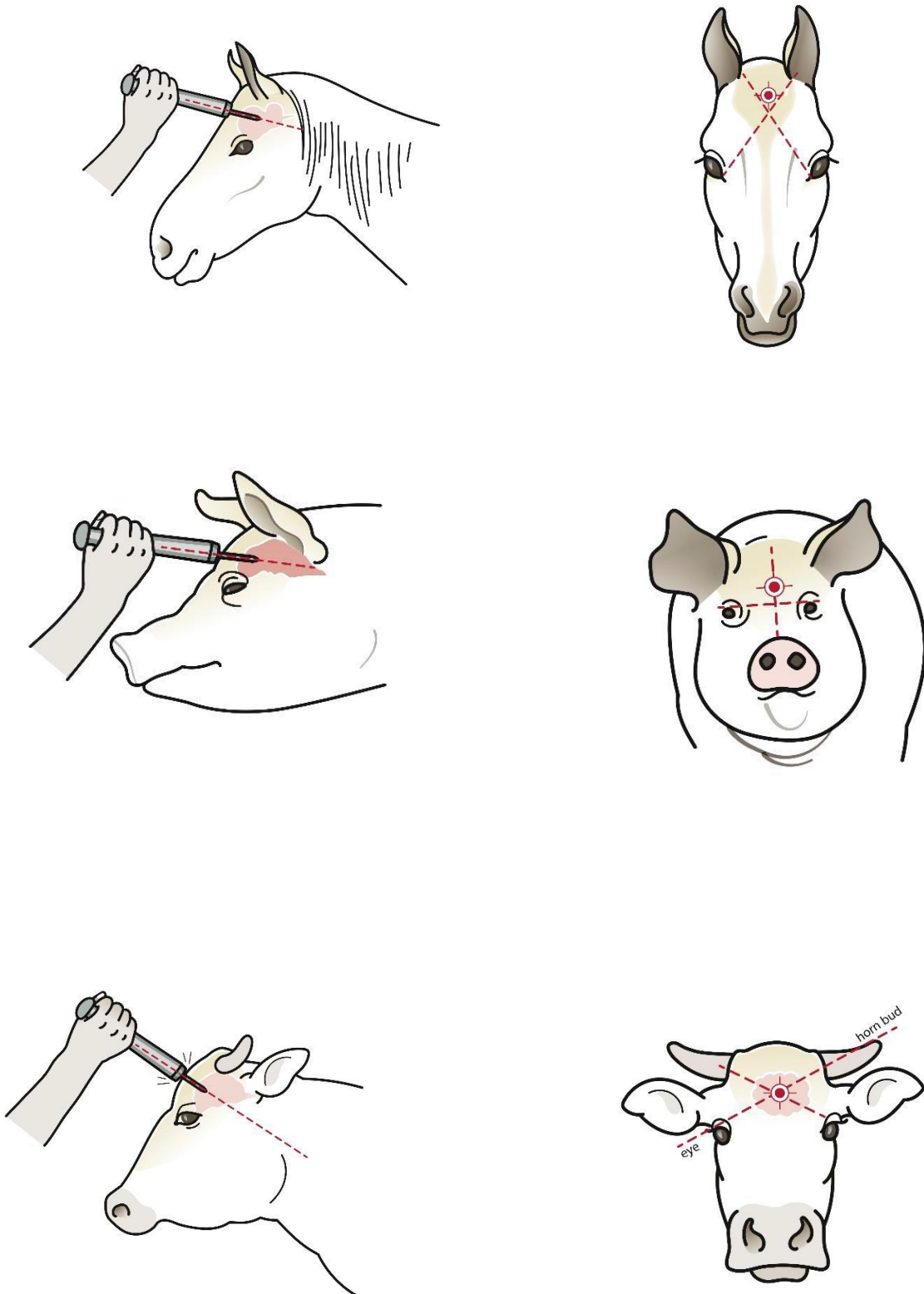
Cette méthode induit un simple étourdissement, une saignée doit être effectuée le plus rapidement possible (en secondes).

Il faut donc veiller:

- au positionnement correct du dispositif sur le crâne et à la direction du tir. Selon la structure du crâne, la position du dispositif diffère (voir Fig. 1).
- à la vitesse de tir, la longueur et le diamètre de la tige selon l'espèce. La notice du constructeur doit absolument être lue avant utilisation.
- au nettoyage et à l'entretien du dispositif selon les instructions du fabricant.

Figure. 1. Illustrations du positionnement correct de l'appareil à tige perforante selon l'espèce

- Fig. 1a. Cheval, porc et bovin<sup>1</sup>



<sup>1</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), 2017.

- Fig. 1b. Ovins sans cornes<sup>2,3,4</sup>



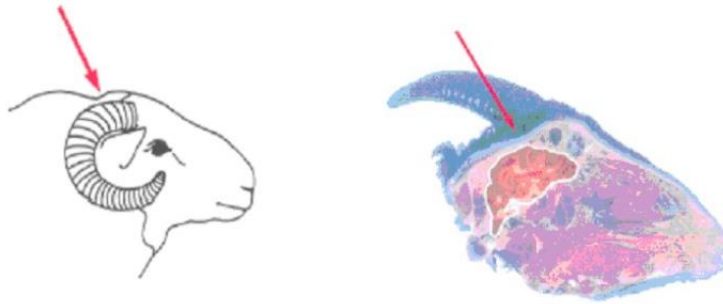
*Pour les ovins sans cornes, la position de tir est située sur le point le plus haut du crâne, dirigé verticalement.*

<sup>2</sup> AVMA. Position for shooting pulled sheep or goats (2020).

<sup>3</sup> Collins et al. 2017

<sup>4</sup> Plummer et al. 2018

- Fig. 1c. Ovins à cornes et caprins<sup>5</sup>



*Pour les ovins avec cornes et les caprins, le point de tir se situe derrière le sommet du crâne, derrière la crête séparant les cornes, le tir dirigé vers la base de la langue.*

### 3.1.2. La pince à étourdissement, étourdissement électrique exclusivement crânien

Le tableau, ci-dessous, reprend les espèces pour lesquelles le dispositif peut être utilisé. En vert, les espèces pour lesquelles, le dispositif est recommandé, en rouge, les espèces pour lesquelles l'utilisation du dispositif est interdite.

Tableau 3 : espèces pour lesquelles le dispositif peut être utilisé

Bovins	Veaux	Petits ruminants	Equidés	Porcins	Porcelets
--------	-------	------------------	---------	---------	-----------

Tableau 4 : courant minimal à utiliser par espèce

Espèce	Ovins et Caprins	Porcins
Courant minimal	1,00 ampère	1,30 ampère

Le dispositif doit être entretenu selon la notice du fabricant. Les électrodes doivent toujours être propres et non corrodées. L'appareil d'étourdissement électrique doit être muni d'un ampèremètre et d'un voltmètre.

Le positionnement correct des électrodes se fait entre le coin externe des yeux et la base des oreilles (voir Figure 2<sup>6</sup>)

Le temps minimal d'application est de **2 à 8 secondes** selon le modèle utilisé.

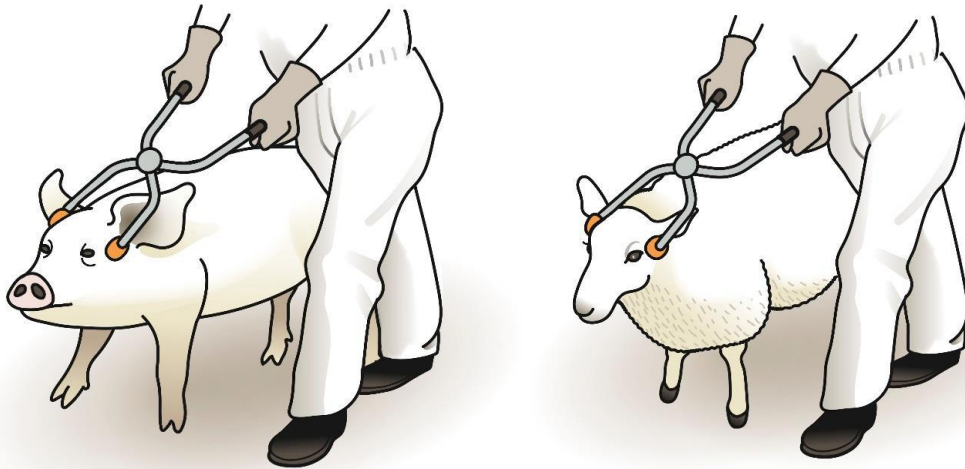
<sup>5</sup> OIE (Organisation mondiale de la santé animale) (2019). Code sanitaire pour les animaux terrestres.

[https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Health\\_standards/tahc/2011/fr\\_chapitre\\_1.7.5.htm](https://www.oie.int/fileadmin/Home/fr/Health_standards/tahc/2011/fr_chapitre_1.7.5.htm)

<sup>6</sup> Source des images: EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (en ligne) (2017).



Figure. 2. Illustrations du positionnement correct de la pince à étourdissement<sup>7</sup>



### 3.2. Les signes d'inconscience

#### Pistolet à percussion

- **Perte immédiate de la posture**
- **Arrêt de la respiration rythmique (apnée)**
- **Mouvement tonico-clonique**
- **Absence de réflexe palpébral ou cornéen** (passer le doigt sur les paupières, si l'animal cligne, c'est un signe de conscience)
- *Absence de tonus musculaire*
- *Yeux fixes, absence de mouvements oculaires*
- *Absence de vocalisation*

Utilisez au moins deux signes pour vous assurer de la perte de conscience de l'animal. **Les points en gras** sont les plus **importants** à vérifier.

Les *points en italique*, ne peuvent pas être utilisés seuls comme critère de vérification.

<sup>7</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), 2017.

### Étourdissement électrique exclusivement crânien

Cette technique d'étourdissement n'est valable que pour les ovins, caprins et porcins.

- **Mouvements tonico-clonique** – une absence de ces mouvements ne signifie pas que l'étourdissement n'est pas effectif
  - **La phase tonique** (10 secondes) est caractérisée par l'effondrement et la rigidification de l'animal. Les membres antérieurs sont tendus et les membres postérieurs sont repliés sous le corps.
  - **La phase clonique** (20 – 35 secondes) est caractérisée par des coups de pattes et du pédalage. Les yeux basculent ou vacillent, la salivation est possible.
- **Arrêt de la respiration (apnée)**
- **Absence de réflexe palpébral ou cornéen**
- Perte de posture
- *Absence de clignements spontanés des paupières*
- *Absence de vocalisation*

Utilisez au moins deux signes pour vous assurer de la perte de conscience de l'animal. Les points **en gras** sont les plus **importants** à vérifier.

Les points *en italique*, ne peuvent pas être *utilisés seuls* comme critère de vérification.

**Attention** : la reprise de conscience s'accompagne d'un retour du tonus musculaire et ce, par la présence de réflexes de redressements (tête qui se redresse, le dos qui s'arque-boute) qui ne doivent pas être confondus avec des mouvements tonico-cloniques !

## 3.3. La mise à mort

### 3.3.1. L'injection mortelle

L'injection mortelle doit être réalisée par un vétérinaire. Dans ce cas, les animaux d'élevage sont écartés de la chaîne alimentaire.

### 3.3.2. La saignée

La saignée doit s'effectuer dans les **15 secondes** après étourdissement.

Les deux artères carotides ou les vaisseaux dont elles sont issues sont incisés systématiquement.

Il existe deux types d'égorgeage :

- L'égorgeage au niveau du cou (voir Fig. 3): le cou de l'animal doit être incisé profondément afin que les carotides soient sectionnées, la colonne vertébrale doit cependant rester intacte.
- L'égorgeage thoracique (voir Fig. 4) :
  - entaillez la peau sur la ligne médiane, longitudinalement, du cou vers la poitrine ;
  - avec la pointe du couteau, sous le sternum, enfoncez la lame dans la direction de la poitrine afin de couper les principaux vaisseaux émanant du cœur.

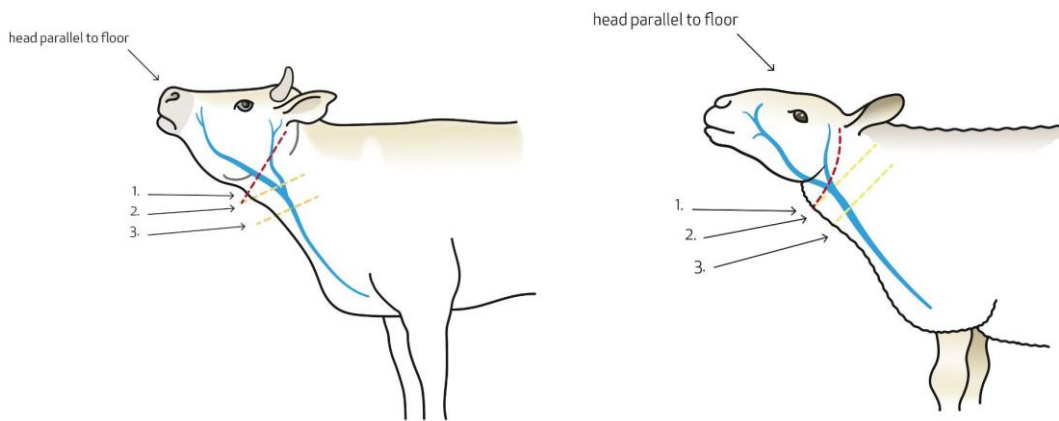
Le tableau, ci-dessous, indique, en vert, la méthode d'égorgeage à utiliser pour les différentes espèces. Les cases blanches indiquent que la méthode n'est pas applicable.

Tableau 5 : méthodes d'égorgeage par espèce

Espèces	Égorgeage au niveau du cou	Égorgeage thoracique
Bovins*		
Porcins		
Petits Ruminants		
Equidés		

**\*Pour les bovins, l'égorgeage au niveau du cou doit être suivi d'un égorgeage thoracique.**  
Les bovins ont la particularité d'avoir le cerveau alimenté par un réseau alternatif de vaisseaux qui ne sont pas sectionnés lors de la section du cou.

Figure 3. Méthodes d'égorgeage au niveau du cou.  
La **ligne rouge** (n°1) est la seule position correcte<sup>8</sup> :



<sup>8</sup> Source des images : EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

Figure 4. Méthodes d'égorgeage thoracique<sup>9</sup>

La position correcte pour l'égorgeage se situe au niveau de la **ligne verte** a) et pointe de la flèche b).

Fig. 4a. Bovins :

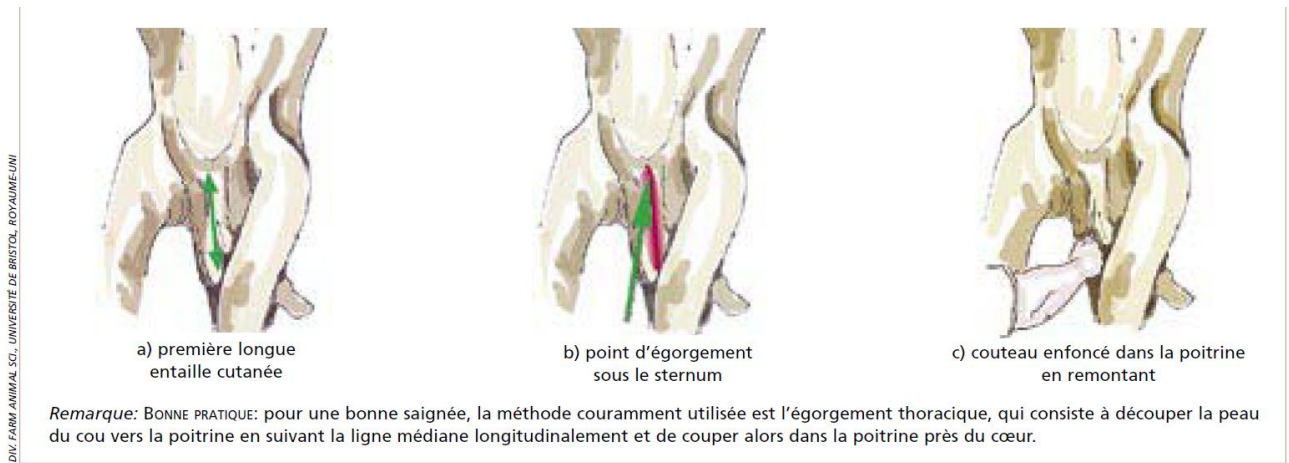
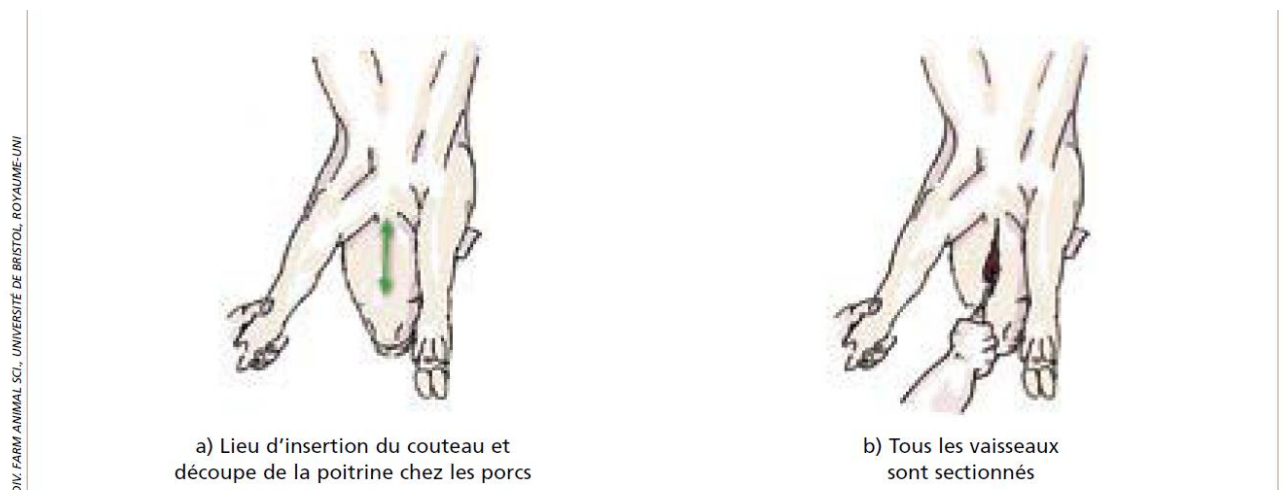


Fig.4b. Porcins :



### 3.3.3. Contrôle de l'absence de signes de vie

La mort est effective lorsque les animaux ne présentent plus de mouvements respiratoires, que le tonus musculaire a disparu, que les pupilles sont dilatées, qu'il n'y a plus de battements cardiaques et lorsque le saignement cesse.

<sup>9</sup> ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, FONDATION INTERNATIONALE CARREFOUR. Bonnes pratiques pour l'industrie de la viande (326p.) (2006).

## Chapitre II : L'abattage/la mise à mort des lapins et des volailles à la ferme

### 4. Les volailles

#### 4.1. Manipulation des volailles

##### POULES ET CANARDS

- Les poules et les canards doivent être manipulés prudemment pour éviter toute blessure notamment au niveau des pattes et des ailes. La manipulation de ces oiseaux se fera à deux mains.
- Posez une main au-dessus des deux ailes pour empêcher les mouvements des ailes ;
- L'autre main passe sous l'animal pour maintenir les pattes (voir figure 5).

Figure 5. Manipulation des poules et des canards<sup>10</sup>



##### OIES

- Les oies peuvent pincer. Pour éviter d'être blessé, attrapez d'abord le cou, ensuite l'oiseau se manipule comme les poules et les canards.

##### DINDES

- La meilleure façon de manipuler les dindes est d'attraper leurs pattes par derrière avec une main, puis abaisser celles-ci doucement jusqu'à leur poitrine. Vous pouvez ensuite passer votre bras libre autour des ailes de l'oiseau et sous son corps. Ensuite, soulevez l'oiseau et maintenez-le contre vous.
- Les dindes adultes peuvent être capturées et portées par les deux ailes / articulations des épaules mais la première technique est préférée.

Les petites volailles, comme les poules, peuvent être transportées par les pattes, la tête en bas. Il faut impérativement tenir les deux pattes et retourner les animaux doucement. Ne tenez pas plus de trois

<sup>10</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

poules ou poulets dans une main. Cette technique peut entraîner une luxation de hanche, les volailles ne doivent donc pas être maintenues dans cette position trop longtemps.

Cette technique n'est pas recommandée pour les oiseaux plus gros tels que les dindes, les canards et les oies.

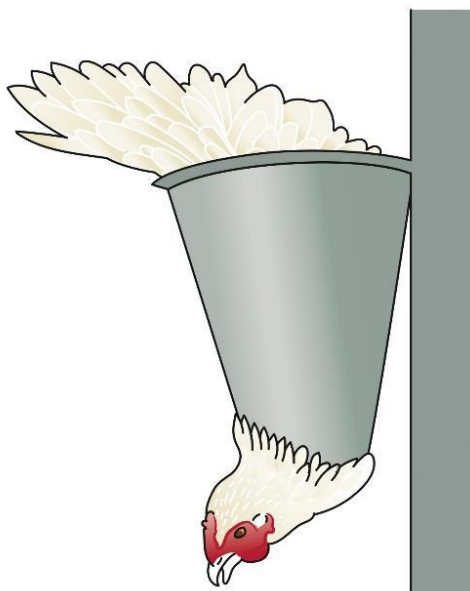
Les canards et les oies peuvent être soulevés et portés par le cou uniquement si la poitrine de l'oiseau est également soutenue. Ne serrez pas trop fort le cou afin d'éviter d'écraser la trachée.

Si vous utilisez une caisse pour transporter et déplacer des oiseaux, vous devez placer les oiseaux tête première pour profiter du mouvement de fuite de l'oiseau.

## 4.2. Contention des volailles

- Contention manuelle :  
Maintenez l'oiseau à deux mains, l'une entourant les ailes et l'autre maintenant les pattes et supportant le poitrail (voir fig. 5). La volaille peut être maintenue sous le bras pour maintenir les ailes afin que l'autre main soit libre pour étourdir. Cette alternative n'est à utiliser que pour les petits oiseaux. L'idéal est de disposer d'une aide.
- Contention mécanique :  
Les oiseaux peuvent également être immobilisés à l'aide d'un cône (voir Figure 6). Un cône est plus adapté aux plus gros oiseaux car ils sont plus lourds et plus difficiles à tenir. La taille du cône doit être adaptée à l'animal. L'oiseau doit être placé la tête vers le bas et les ailes doivent être repliées au préalable. L'animal est alors complètement immobilisé. La tête est accessible pour l'étourdissement et l'abattage car elle dépasse de l'extrémité du cône. Les oiseaux ne doivent pas rester la tête en bas plus d'une minute.

Figure 6. Immobilisation à l'aide d'un cône<sup>11</sup>



<sup>11</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

### 4.3. Méthodes d'étourdissements

Les méthodes décrites ci-dessous sont celles qui sont le plus facilement réalisables à domicile. Elles ont été sélectionnées parmi les techniques autorisées par le Règlement 1099/2009.

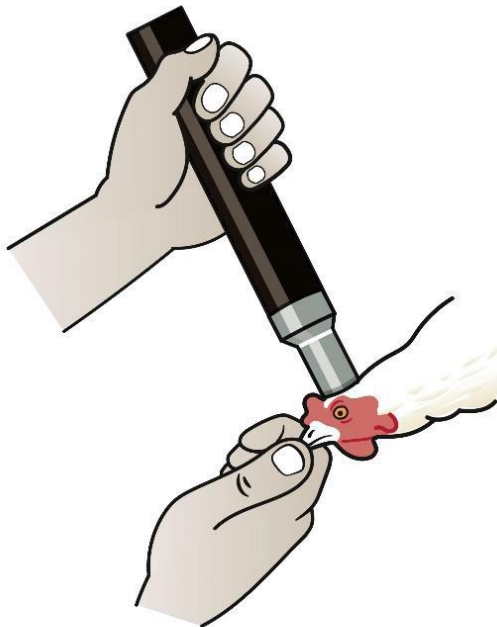
#### 4.3.1. Le dispositif à tige non perforante

L'animal doit être correctement maintenu. Le bec doit être maintenu d'une main et l'autre main manipule le dispositif d'étourdissement. La tête de l'animal doit être maintenue contre une surface dure.

Le pistolet doit être placé sur le sommet du crâne, fermement placé contre la tête, au centre du crâne et dirigé vers le bas (voir fig. 7).

Il faudra veiller à adapter la puissance de tir selon l'animal. Il est important de respecter la notice du fournisseur pour le dispositif. L'animal doit être saigné le plus rapidement possible.

Figure 7. Illustration du positionnement correct de l'appareil à tige non perforante<sup>12</sup>



#### 4.3.2. Dislocation cervicale

<b>Dislocation manuelle</b>	Volailles jusque 3 kg	Max 70 volailles/jour/personne
<b>Dislocation mécanique</b>	Volailles jusque 5 kg	Max 70 volailles/jour/personne

La dislocation cervicale est une méthode de mise à mort.

La méthode manuelle ne peut être utilisée que pour les volailles de moins de 3kg et pour moins de 70 volailles par jour. Cette méthode demande de l'expérience et de la détermination. Une dislocation ratée cause des souffrances intolérables à l'animal.

<sup>12</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

L'oiseau doit être maintenu par les pattes, tête en bas par une main. Les doigts de l'autre main doivent être placés de part et d'autre du cou juste derrière le crâne. Ensuite, dans un même mouvement, il faut écarter les mains dans les sens opposés et faire basculer rapidement la tête en arrière (voir figure 8).

Dislocation cervicale mécanique : A l'aide d'un forceps (ou manche à balai), la dislocation peut être effectuée sur des volailles jusque 5kg, avec un maximum de 70 volailles par jour. Les oiseaux peuvent être maintenus dans un cône.

Figure 8. Illustration de la dislocation cervicale manuelle<sup>13</sup>



#### 4.3.3. La percussion de la boîte crânienne

<b>Volailles de max 5kg</b>	Max 70 volailles/jour/personne
-----------------------------	--------------------------------

La percussion de la boîte crânienne s'effectue en assenant un coup à l'arrière de la tête. Cette méthode ne peut s'effectuer que sur des volailles de maximum 5 kg et ne peut être utilisée que pour tuer un maximum de 70 volailles par jour et par personne. Nous recommandons de vous limiter à des animaux de moins de 3 kg. Il est important de noter que c'est l'objet qui doit aller vers la tête de l'animal afin que le geste soit bien ajusté.

L'animal est maintenu par les pattes, la tête est placée sur une surface dure. Pour frapper la tête, utilisez un objet facilement maniable et assez lourd (morceau de tuyau en métal, par exemple). Il s'agira de viser juste et de frapper avec assez de force pour faire perdre conscience à l'animal du premier coup.

#### 4.3.4. Etourdissement par gaz – nécessite un investissement

Cette technique requiert une installation spécifique mais peut s'utiliser pour toutes les volailles, sans limite de poids.

<sup>13</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).



Les animaux doivent être déplacés jusqu'à l'installation. Les animaux sont placés dans un conteneur étanche dans lequel le gaz est insufflé (N<sub>2</sub>, par exemple. Ce gaz à l'avantage d'être toléré par les oiseaux, il n'y a donc pas de réaction lors de l'inhalation). Les oiseaux perdent conscience par anoxie.

Les points d'attention sont :

- l'étanchéité du conteneur ;
- la quantité de gaz, la durée d'exposition.

#### 4.3.5. Etourdissement électrique simple (tête) – risques d'électrocution

Cette technique peut être utilisée pour toutes les volailles sans limite de poids.

Pour utiliser une pince à étourdir électrique, vous devez vous munir de gants et de bottes en caoutchouc pour éviter les électrocutions. Les électrodes de la pince doivent toujours être propres et les plumes peuvent être mouillées afin de faciliter le passage du courant, notamment chez les oiseaux qui ont vraiment beaucoup de plumes ou pour les jeunes animaux présentant du duvet.

L'animal doit être maintenu par une aide comme au point précédent. Vous devez tenir la tête d'une main et appliquer l'électrode de l'autre main. Les électrodes doivent être placées de part et d'autre de la tête entre les yeux et les oreilles. Les électrodes ne peuvent pas être placées en-deçà de ces deux repères sous peine de paralyser l'animal mais de le laisser conscient (voir figure 9).

Le courant doit être appliqué au **minimum 7 secondes**. Il faut l'appliquer au moins jusqu'à ce que le mouvement des ailes s'arrête et que les pattes soient tendues. La mise à mort doit être effectuée dans les 15 secondes suite à l'étourdissement.

Un courant de minimum 240 mA doit être utilisé pour les poules et poulets, selon la législation.

Un courant de minimum 400mA doit être utilisé pour les dindes, selon la législation.

Ci-dessous les paramètres recommandés :

<b>Oiseaux de moins de 2,5 kg</b>	>110 Volt	300 – 400 mA
<b>Oiseaux de plus de 2,5 kg</b>	>110 Volt	400 – 500 mA

Figure 9. Illustration de l'étourdissement électrique des volailles<sup>14</sup>.



<sup>14</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

#### 4.4. Contrôle de la perte de conscience

Avant de pratiquer la saignée, veillez à ce que l'animal soit correctement étourdi.

Les signes d'inconscience sont les suivants :

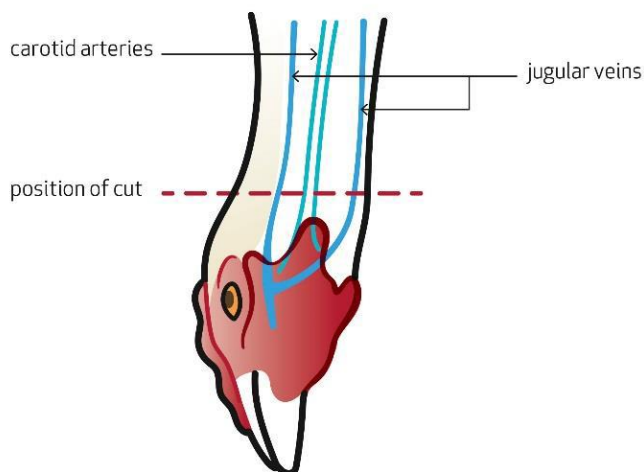
- Absence de respiration rythmique
- Absence de mouvement d'ailes
- Absence de clignement des yeux
- Pas de tentative de redressement

Si l'animal présente un signe de conscience, l'étourdissement doit être réitéré immédiatement. La technique d'étourdissement doit être remise en cause et une solution doit être trouvée.

#### 4.5. Mise à mort et contrôle de l'absence de signes de vie

La saignée des volailles, s'effectue en sectionnant les artères carotides et veines jugulaires (voir figure 10).

Figure 10. Illustration de l'égorgeage des volailles<sup>15</sup>



Les signes de mort chez les volailles sont les suivants :

- Absence de mouvements spontanés
- Carcasse molle
- Ailes s'écartent du corps
- Absence de mouvements respiratoires
- Arrêt du saignement
- Redressement des plumes
- Arrêt des mouvements cloacaux
- Pour la dislocation cervicale : la vérification de la présence d'un espace entre les vertèbres.

<sup>15</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

## 5. Les lapins

Si l'animal n'est pas destiné à la consommation, l'euthanasie par un vétérinaire est recommandée.

### 5.1. Manipulation des lapins

Une mauvaise manipulation des lapins peut entraîner des fractures ; aussi, il est très important de manipuler les lapins en douceur. Les lapins s'attrapent par la peau du cou, l'arrière-train doit être soutenu. Le lapin peut être déposé sur le bras, la tête placée sous l'aisselle et l'autre main maintenant le dos du lapin. Pour les longs déplacements, il vaut mieux utiliser une cage de transport.

Ne jamais soulever les lapins par les oreilles ou seulement par la peau du cou !

### 5.2. Contention des lapins

Chaque méthode d'étourdissement nécessite une contention particulière. Elles seront illustrées au point suivant.

### 5.3. L'étourdissement des lapins

Les méthodes décrites ci-dessous sont celles que le Département Bien-être animal a jugé les plus appropriées pour une utilisation en ferme ou domestique. Elles ont été sélectionnées parmi les techniques autorisées par le Règlement 1099/2009.

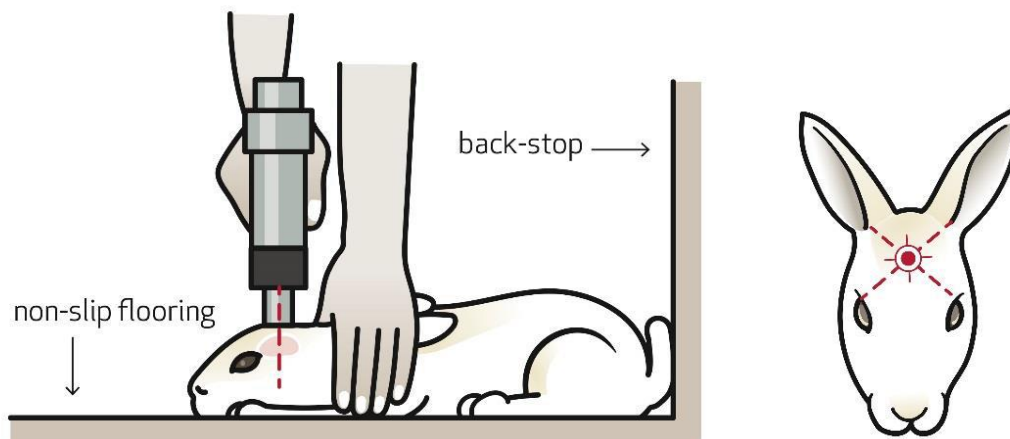
#### 5.3.1. Le pistolet à tige non perforante/tige perforante

Si un dispositif à tige perforante est utilisé, la tige ne peut pas dépasser les 6mm de diamètre. La méthode de contention et de tir est la même pour le dispositif à tige perforante et non perforante.

##### - La contention

Il est important de bien immobiliser la tête. Le lapin doit être maintenu par une main au niveau du cou et des épaules sur un sol non glissant. Le pouce et l'index sont placés de part et d'autre du cou et le reste de la main maintient les épaules. L'arrière-train de l'animal est placé contre une paroi fixe pour éviter qu'il ne recule. L'autre main manipule le dispositif d'étourdissement (voir figure 11).

Figure 11. Illustration de la contention et la position de tir lors de l'étourdissement à tige des lapins<sup>16</sup>



<sup>16</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

- La position de tir

Le pistolet se place à l'intersection des diagonales qui relient l'angle extérieur de l'œil et la base de l'oreille opposée. Le pistolet est fermement posé sur la tête. Le dispositif est perpendiculaire à l'os du crâne (voir figure 11).

**5.3.2. L'étourdissement électrique exclusivement crânien**

Cette méthode peut être difficile à réaliser de façon correcte à cause des poils. Cette méthode est cependant celle que l'EFSA recommande. Munissez-vous de gants et bottes en caoutchouc pour éviter les risques d'électrocution.

- La contention

Supportez le ventre de l'animal avec une main et guidez la tête en maintenant les oreilles. Vous pouvez également maintenir les deux pattes arrières avec une main et avec l'autre main soutenir et guider la tête.

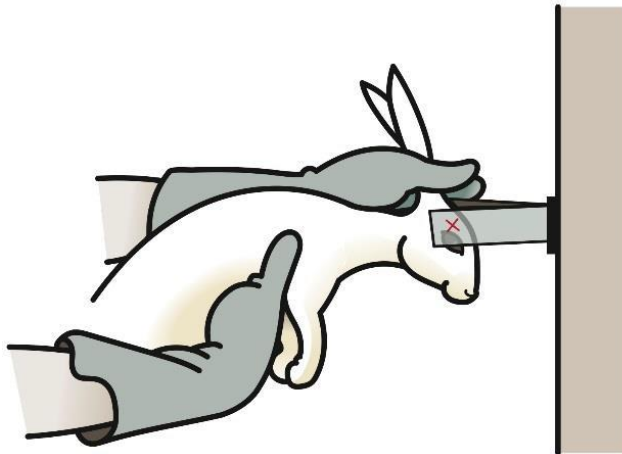
- L'intensité du courant

Le voltage, l'ampérage et la fréquence doivent être visibles sur le dispositif. L'ampérage doit être situé entre **140 mA et 400mA**. Le temps d'exposition est entre **1 et 3 secondes**. Pour les animaux qui ont une grosse fourrure, mouillez les côtés de la tête avec une éponge. Veillez à lire attentivement les instructions du fabricant. Les électrodes doivent être maintenues propres.

- La position d'étourdissement

Les électrodes doivent être positionnées entre l'angle externe de l'œil et la base des oreilles (voir figure 12).

Figure 12. Illustration de la contention et de l'étourdissement à électrique exclusivement crânien<sup>17</sup>



**5.3.3. Percussion de la boîte crânienne**

Les lapins de moins de 5 kg peuvent être assommés en assenant un coup violent à l'arrière du crâne, avec un maximum de 70 lapins par jour et si aucune autre méthode n'est disponible. Cette méthode demande de l'expérience et de la détermination. Un coup raté peut causer une souffrance intolérable à l'animal.

<sup>17</sup> EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (2017).

- La contention  
Le lapin est tenu, la tête en bas, par les deux pattes arrière ou le lapin est posé sur une surface non glissante et contre une paroi fixe verticale empêchant le lapin de reculer (voir point 5.3.1.).
- La position du coup  
Le coup doit toucher le cou juste derrière les oreilles. Utilisez un objet solide et facile à manipuler (tuyau en métal, par exemple). Le coup doit faire perdre conscience à l'animal immédiatement. Il s'agira de bien manipuler l'objet choisi et non pas de frapper la tête de l'animal contre celui-ci ! La position du coup est capitale pour un étourdissement efficace.

#### 5.4. Contrôle de la perte de conscience

Avant de saigner l'animal, assurez-vous qu'il est correctement étourdi. Les signes d'un étourdissement correct sont les suivants (en gras, les plus importants):

- **Les membres du lapin sont en extension (phase tonique), s'ensuit des mouvements désordonnés (phase clonique) ;**
- **Absence de mouvements respiratoires rythmiques ;**
- **Absence de clignement des paupières lorsque le doigt effleure l'angle interne de l'œil ;**
- Les yeux sont fixes ;
- Le lapin ne bouge plus et ne tente pas de se redresser ;
- Le lapin n'émet pas de bruit ;
- Le lapin ne réagit pas au contact avec son nez ou ses oreilles.

Si l'animal ne présente pas ces signes, l'étourdissement doit être réitéré immédiatement !

#### 5.5. Mise à mort et contrôle de l'absence de signes de vie

La saignée des lapins, s'effectue en sectionnant les artères carotides et veines jugulaires.

**La saignée doit être effectuée le plus rapidement possible, au maximum 10 secondes après l'étourdissement.** Le premier signe de reprise de conscience est la réapparition d'un rythme respiratoire régulier.

Les signes de mort sont les suivants :

- Absence de respiration
- Cessation du saignement
- Absence de tonus musculaire
- Absence de battements cardiaques
- Pupilles dilatées

## BIBLIOGRAPHIE

EUROPEAN COMMISSION. Preparation of best practices on the protection of animals at the time of killing, Final Report (411p.), (en ligne) (2017). Adresse URL: <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/ea4ef3e9-cda5-11e7-a5d5-01aa75ed71a1/language-en>

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA). Scientific Opinion concerning the killing of rabbits for purposes other than slaughter (EFSA Panel on Animal Health and Welfare (AHAW)). The EFSA Journal 2020; 18 (1); 5943.

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA). Scientific Opinion on monitoring procedures at slaughterhouses for bovines (EFSA Panel on Animal Health and Welfare (AHAW)). The EFSA Journal 2013; 11 (12); 3460.

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA). Scientific Opinion on monitoring procedures at slaughterhouses for pigs (EFSA Panel on Animal Health and Welfare (AHAW)). The EFSA Journal 2013; 11 (12); 3523.

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA). Scientific Opinion on monitoring procedures at slaughterhouses for poultry (EFSA Panel on Animal Health and Welfare (AHAW)). The EFSA Journal 2013; 11 (12); 3521.

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA). Scientific Opinion on monitoring procedures at slaughterhouses for sheep and goats (EFSA Panel on Animal Health and Welfare (AHAW)). The EFSA Journal 2013; 11 (12); 3522.

EUROPEAN FOOD SAFETY AUTHORITY (EFSA). Stunning methods and slaughter of rabbits for human consumption (EFSA Panel on Animal Health and Welfare (AHAW)). The EFSA Journal 2020; 18 (1); 5927.

INSTITUUT VOOR LANDBOUW-, VISSERIJ- EN VOEDINGSONDERZOEK (ILVO). Pluimveeloket 2020. (en ligne). Adresse URL: <https://www.pluimveeloket.be/Dierenwelzijn/Individueel-doden>

MARTIN J. E., SANDILANDS V., SPARREY J., BAKER L., DIXON L. M., MCKEEGAN D.E.F. Welfare assessment of novel on-farm killing methods for poultry. *Plos One*, 2019. (en ligne). URL : <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0212872>

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, FONDATION INTERNATIONALE CARREFOUR. Bonnes pratiques pour l'industrie de la viande – section 7 (326p.) (en ligne) (2006). Adresse URL : <http://www.fao.org/3/y5454f/Y5454F.pdf>

Règlement (CE) N° 1099/2009 du Conseil du 24 septembre 2009 sur la protection des animaux au moment de leur mise à mort.

WALSH J. L., PERCIVAL A., TURNER P.V. Efficacy of Blunt Force Trauma, a Novel Mechanical Cervical Dislocation Device, and a Non-Penetrating Captive Bolt Device for On-Farm Euthanasia of Pre-Weaned Kits, Growers, and Adult Commercial Meat Rabbits. *Animals*, 2017, **7**, 100.